



30 septembre 2026

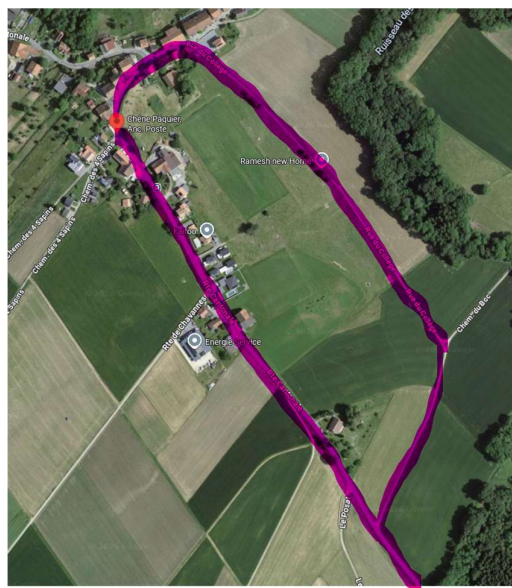
Informations aux habitant·e·s de Chêne-Pâquier

Votre Municipalité a le plaisir de vous adresser ce tout-ménage afin de vous informer des travaux de réfection de la traversée du village. Nous vous remercions de votre attention et nous nous tenons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

Votre Municipalité

Restriction de circulation

En raison de travaux de réfection de la chaussée dans le centre de Chêne-Pâquier (route de Molondin), le tronçon de la route cantonale N° 415-IL-S, compris entre le bâtiment n° 8 de la route de Molondin et l'intersection avec la rue du Collège, sera interdit aux véhicules d'une largeur supérieure à 2 mètres du :



Lundi 12 octobre au vendredi 18 décembre 2026

Une signalisation de déviation sera mise en place et signalée sur l'itinéraire Molondin – Démoret – La Gaîté – Chavannes-le-Chêne dans les deux sens de circulation.

Nous vous informons également que la desserte en transport publique assurée par CarPostal et le transport scolaire par Vuganiaux sera suspendue durant cette période à l'arrêt de "La Cure" au bas du village. L'arrêt de l'"Ancienne Poste" en haut du village restera quant à lui desservi. Un retard sur les horaires d'environ 8 min est à prévoir. Durant cette période, les bus emprunteront le chemin du Collège (cf. photo).

Planning des travaux

Les travaux de réfection de la traversée du village à Chêne-Pâquier sont en cours depuis le 09.03.2026 et exécutés par l'entreprise Grisoni-Zaugg SA. Afin de vous permettre d'avoir une vision globale du phasage des travaux, nous nous permettons de vous communiquer les dates d'exécution des différentes étapes sous toute réserve :

- Phase 3 : 2 octobre au 18 décembre 2026
- Phase 4 : 12 janvier au 12 février 2027
- Phase 5 : 15 février au 2 avril 2027

Naturellement, ces périodes d'exécution dépendent de nombreux facteurs et seront adaptés le cas échéant. Des communications spécifiques vous parviendront en temps voulu. Sauf indication contraire, les accès des riverains seront maintenus pendant la durée des travaux.



